

MARGUERITE YOURCENAR, *MÉMOIRES D'HADRIEN ET LA RHÉTORIQUE*

par Brian GILL (Calgary)

Des trois genres d'éloquence que distinguait l'ancienne rhétorique, le judiciaire, le délibératif et le démonstratif ou épideictique, la "nouvelle" science de la grammaire du texte retient les deux premiers, rebaptisés discours narratif et discours argumentatif, suggérant que les autres types de discours sont soumis à ceux-là^[1].

L'on se rappelle que dans le genre judiciaire, celui des tribunaux, on raconte en détail les faits qui ont eu lieu, les choisissant, organisant et commentant de façon à prouver l'innocence ou la culpabilité de l'accusé. Des cinq parties qu'un discours dans les règles devait comporter (exorde, narration, confirmation, digression et péroraison), le genre judiciaire mettait ainsi l'accent sur la narration. Cette narration comprenait non seulement l'exposé des faits mais également des topographies, ou descriptions de lieux et des prosopographies ou descriptions de personnes. L'organisation de la narration est essentiellement chronologique. La littérature romanesque tombe de plein droit dans cette catégorie. De nos jours, le terme de discours narratif semble très approprié.

Dans le genre délibératif, le but est d'amener une assemblée (un parlement par exemple) à prendre une décision. Des cinq parties obligatoires, l'accent est mis sur ce qu'on appelait la confirmation, et que nous appelons aujourd'hui plutôt l'argumentation. Si l'organisation de la narration était chronologique, celle de l'argumentation est basée sur l'importance des arguments, mais aussi

[1] Cf. Karlheinz STIERLE, "Die Einheit des Textes", in Helmut BRACKERT et Eberhart LAMMERT, éd., *Funk-Kolleg Literatur I*, Francfort, Fisher, 1977, p. 168-187, cité par A. KIBÉDI-VARGA, *Discours, Récit, Image*, Liège, Mardaga, 1989, p. 17. L'ancienne rhétorique, après sa première redécouverte par Barthes, Genette et Kibédi-Varga dans les années soixante, connaît un renouveau d'intérêt, et surtout du côté de l'argumentation. Voir par exemple ROBRIEUX, Jean-Jacques, *Éléments de Rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod, 1993 et MOLINIÉ, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le livre de poche, 1992.

des considérations de rythme et d'équilibre entre les éléments qui la constituent. Au lieu de constituer une partie à part entière, la narration était réduite ici en principe au statut d'exemple à l'intérieur de cette argumentation. Aujourd'hui on classe non seulement le discours politique, mais l'essai et le discours savant dans cette catégorie de discours argumentatif.

Si je rappelle cette caractérisation de deux types de discours, qui a survécu à plus de vingt siècles d'usage, c'est d'abord, bien sûr, parce qu'elle recouvre bien l'hésitation, ou la tension, dans l'écriture des *Mémoires d'Hadrien*, entre roman et méditation, narration et commentaire, hésitation qui a déjà été amplement commentée par la critique et par Marguerite Yourcenar elle-même, qui parle d'un texte "mi-narratif, mi-méditatif"^[2]. Sans entrer dans le détail des analyses qu'ont proposées Bruno Gelas, Elena Real et Henriette Levillain, entre autres, on peut dire qu'en général ils s'accordent pour dire – j'utilise la terminologie que je viens d'introduire – que l'argumentation semble souvent plus essentielle que la narration^[3].

Avant d'entrer dans le vif de mon sujet, qui concerne les implications de cet épanchement de l'argumentatif dans un roman, genre narratif, j'aimerais insister encore, en essayant de ne pas répéter ce qui a déjà été dit, sur ce qui est une véritable dévaluation de l'événementiel dans *Hadrien*. Je parlerai donc d'abord rapidement du récit sommaire départicularisé, de la chronologie des méditations et des principes de cohérence du discours yourcenarien.

[2] Marguerite YOURCENAR, "Ton et langage dans le roman historique", in *Essais et Mémoires*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1991, p. 294. Dans sa réponse à un questionnaire de la revue *Prétextes*, en 1957, Yourcenar disait "Hadrien n'est pas un roman proprement dit mais une méditation ou un récit placé à la limite de l'histoire." (Cité par Henriette LEVILLAIN, *Mémoires d'Hadrien de Marguerite Yourcenar*, Paris, Gallimard (Coll. "Foliothèque"), 1992, p. 95.)

[3] Elena REAL parle de "constantes suspensions du récit" provoquées par des "digressions (méditations, réflexions, commentaires)" ("Le pouvoir dans *Mémoires d'Hadrien*", *Il Confronto Letterario*, suppl. al n° 5, 1986, p. 17-29). Dans un autre article, discutant *L'Œuvre au Noir*, elle note que "l'avènement des faits a moins d'importance que leur interprétation, la recherche de la connaissance prime sur l'action" ("L'antithèse dans *L'Œuvre au Noir*", *Marguerite Yourcenar* (= Actes du colloque international), Valencia, 1984, p. 167-173). Et Henriette Levillain, dans son étude récente sur *Hadrien*, citée dans la note précédente, note que "l'intérêt que le lecteur porterait, si c'était un roman historique, à l'énoncé des événements, sera constamment décalé" (p. 29). Ailleurs : "l'énoncé des faits et des événements